

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 16 juillet 2014

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2014
convoquée le 2 juillet 2014

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Dominique Jallier

Approbation du compte rendu de la réunion du 10 juin

Le compte rendu de la réunion du 10 juin 2014 est adopté à l'unanimité après corrections d'erreurs matérielles.

Comptes rendus des réunions des délégués

SIVOM (2 réunions)

- 1^{ère} réunion : bus des jeunes Dream production – présentation, information sur les demandes de l'association dont un financement *Dominick dément formellement que l'association ait demandé une aide financière mais éventuellement une aide matérielle comme le prêt du minibus...*
- Cantine : passage à 4.06 € avec Ariège Restauration. La qualité de la restauration se dégradant, il est envisagé de passer dans un second temps sur la restauration de Laroque d'Olmes moins chère, plus qualitative et utilisant partiellement des produits locaux
- Les problèmes du périscolaire existent toujours et le SIVOM recherche des solutions avec la Communauté de Communes de Mirepoix pour le CLSH. Pour l'été 2014, proposition de la Communauté de Communes de Mirepoix de reprendre l'activité. Accueil des enfants à Dun 7h30 – 8h45 et transfert sur Mirepoix. Le soir, retour des enfants à 16h30 et accueil possible jusqu'à 18h30. Seuls 2 enfants de la vallée sont inscrits à ce jour
- Une réunion devrait être programmée avec le responsable de Mirepoix, Mr Cassado, pour mieux comprendre les améliorations envisageables sur l'organisation du périscolaire dans la vallée (*réunion prévue le 17 juillet*)
- Problème avec le minibus après le dernier contrôle technique. Que faire ? la décision n'est pas prise...

- SIAD : sur les 14 problèmes relevés à la suite des crues de janvier, 5 ont été actées. Si le budget n'est pas totalement épuisé, d'autres actions seront envisagées. Le maire prendra contact avec le SIAD pour les mesures à envisager pour consolider la chaussée de la Psychère. Un inventaire des zones humides est en cours par

l'ANEC. Les communes les répertorieront et une remise en état sera envisagée avec financement de l'ANA

☐ **Conseil d'école :**

Présentation des actions et en particulier de la fête de Vira qui a vu une forte mobilisation des familles. L'effectif prévisionnel de rentrée est un peu court : avec 94 enfants hors très petite section non comptabilisée par l'éducation nationale.

La répartition serait la suivante :

TPS	Carla de Roquefort	5 à 10 échelonnés	Non comptabilisés
Petite section	Carla de Roquefort	5/6	
Moyenne section	Carla de Roquefort	6	
Moyenne section	Vira	6	
Grande section	Vira	15	
CP	Dun	9	
CE1	Dun	11	
CE2	Arvigna	13	
CM1	Arvigna	8	
CM1	Lieurac	6	
CM2	Lieurac	14	

☐ **AFP :**

Le bureau a été renouvelé et Mr Varutti a été élu président.

Sujets abordés : augmentation des loyers de manière à ce qu'ils couvrent les frais de fonctionnement récurrents (\pm 250 € entre l'assurance et la cotisation à la fédération) – Bail avec Viviane Jurado remplaçant celui de Pierre Bricout, problème de l'entretien des clôtures (redéfinition des normes), et si possible un écoquartier si financement possible...

☐ **Communauté de Communes du Canton de Varilhes**

Présentation, par les responsables, des grands services de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes :

- En direction des personnes âgées (logement foyer, association Bleu Printemps œuvrant au maintien des personnes âgées à domicile, Centre d'information et de Coordination CLIC – Transport à la demande TAD). Il est à noter que sur le territoire, l'association gère plus de 60 000 heures d'intervention avec 200 employeurs et 58 salariés. 7 personnes sur Vira font appel à l'association)
- En direction des jeunes :

- L'association delta enfants jeunes, essentiellement financée par la com com,
 - gère 3 centres « multi accueil » pour les enfants de 10 semaines à 6 ans sur Varilhes, Verniolle et Crampagna, avec une centaine de places et une ouverture toute l'année
 - Intervient comme relai assistance maternelle
 - Gère l'accueil de loisirs (3 à 14 ans) sur Verniolle et Varilhes (489 enfants sur l'année 2013)
 - Gère un espace jeune (> 14 ans)
 - Gère la ludothèque (présente su l'école de Vira chaque mois)

L'association emploie 85 salariés dont 41 en CDI

- Pour développer la lecture, la Communauté de Communes du Canton de Varilhes a développé une médiathèque présente sur 5 sites (Verniolle, Varilhes, Saint Félix de Rieutort, Rieux de Pelleport, Montégut Plantaurel). Elle emploie 9 agents salariés et 8 bénévoles. Le nombre de documents est de 38776 pour 1369 inscrits et 54710 prêts.
- Au niveau musical, la Communauté de Communes du Canton de Varilhes finance très largement (plus de 80%) l'école de musique du canton de Varilhes avec 112 élèves inscrits et 6 professeurs. C'est une école intercommunale.

Ces actions et opportunités pour les habitants de la commune sont largement méconnues. Il est donc décidé d'inviter les responsables à venir présenter le fonctionnement de leur structure à tour de rôle tous les 3 à 6 mois,

☐ **SMDEA**

Première assemblée après les élections. Le bureau est pratiquement reconduit. Compte rendu du rapport de la cours des comptes qui pointe un prix insuffisant de l'eau et un endettement très élevé.

☐ **Commission fleurissement :**

2 retours seulement au courrier déposé dans les boites aux lettres. Le budget 2014 sera épuisé lorsque les vasques seront livrées. Il est décidé de faire un plan d'ensemble pour le village qui sera présenté au conseil et réparti sur plusieurs années.

Rénovation du logement social

L'architecte a fait une contre proposition permettant de passer de T2 bis à un T3 avec une amélioration considérable de l'habitabilité.

Cette modification, dont les plans ont été présentés au conseil, entraine une augmentation du budget qui passe alors à 59 000 €, la différence de 12 000 € devant être autofinancée.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité avec le plan de financement suivant :

Coût global TTC	59000	
Emprunt CDC	20000	
Subvention Com Com	2500	
Subvention Conseil Général	7650	
Subvent Conseil Régional	4000	
Etat DETR	10000	
Etat Palulos	1000	
Autofinancement	13850	
Financement total	59000	

Une délibération modificative du budget sera prise en temps voulu.

Protection des vitraux de l'Eglise.

Le remplacement a été réalisé.

Le vitrailliste signale qu'il est souhaitable de les protéger par des grillages (comme les autres vitraux). Le coût serait de 400 €.

Le conseil décide de la réalisation des travaux.

Antenne TNT

Le Conseil Général et la Communauté de Communes du Canton de Varilhes proposent de modifier l'installation existante pour l'adapter aux 6 nouvelles chaînes.

Cette modification, financée par ces deux structures, nécessite la signature d'une convention pour l'exploitation et l'entretien de cette antenne.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Préemption éventuelle du terrain cadastré ZB 89

La SAFER a averti la commune d'un projet de cession par échange.

Ce terrain de 27 a 13 ca, qui fait partie du projet d'extension de la commune sur la zone AU0, est nécessaire pour la réalisation du projet d'ensemble.

L'échange valorise le terrain à 4 200 €.

Le conseil décide, par 10 voix favorables et 1 abstention, de préempter le terrain.

La « déclaration d'intention d'aliéner » n'a pas encore été reçue. Un courrier sera donc adressé au notaire pour confirmer cette intention.

Vote d'une motion de l'AMF

L'AMF souhaite exprimer son désaccord envers le désengagement financier de l'état vis-à-vis des communes.

L'AMF propose aux communes de voter une motion en ce sens.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Gestion de la salle des fêtes

La dernière mise à disposition, le 28 juin, s'est très mal passée et la gendarmerie a dû intervenir à la demande de voisins.

Il s'agit du 3^{ème} problème sérieux en moins d'un an.

Le conseil mandate le maire pour proposer une modification des conditions de mise à disposition pour sécuriser en particulier l'heure de fin de manifestation.

Cette proposition sera soumise au conseil à la rentrée.

Il faudrait certainement envisager des responsables qui pourraient constater les désordres avant sanction.

Position du conseil sur les terrains ZA 28 et 43

Des habitants ont souhaité que le conseil modifie sa position par rapport à ces terrains.

Après en avoir discuté, le conseil confirme la position prise lors de la réunion du 10 juin 2014.

Vente du terrain communal ZA 84

Il y a peut-être un malentendu sur le prix du terrain ZA 84.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte (unanimité) de revoir le prix et de le ramener à 36 000 € pour 800 m² environ. La commune prend donc à sa charge l'équivalent des frais de notaire évalués à 3 900 €

Questions diverses :

- Demande de Mr Palacio : la DDT a été saisie et doit nous transmettre ses recommandations pour le tubage souhaité. Nous en discuterons alors en conseil.
- Lettre du SMDEA au fil de l'eau : confirme que les tarifs seront relevés pour se situer dans la moyenne des tarifs du bassin

La séance est levée à 23h45